RCS : TOULOUSE
Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 02191
Numéro SIREN : 433 486 230
Nom ou dénomination : AB GESTION

Ce dépôt a été enregistré le 29/06/2017 sous le numéro de dépôt B2017/013077

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE .....

..... TOULOUSE

Date : 29/06/2017

2030616

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2017/013077**
n°de gestion : **2000B02191**
n°SIREN : **433 486 230 RCS Toulouse**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Toulouse certifie avoir procédé le 29/06/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

AB GESTION - Société à responsabilité limitée
4 rue Colomies 31100 Toulouse -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels

2030616

cerfa N° 10937*19
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

(1) **BILAN - ACTIF**

1307A

DGFiP N° 2050 - SD 2017

Désignation de l'entreprise : SARL AB GESTION — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12
Adresse de l'entreprise : 33 Rue Paul GAUGUIN 31100 TOULOUSE — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 4 3 3 4 8 6 2 3 0 0 0 0 2 5 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/12/2016

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC		
		Frais de développement*	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	17 315	AG 15 193	2 122
		Fonds commercial (1)	AH		AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
		Constructions	AP	80 198	AQ 74 698	5 500
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
		Autres immobilisations corporelles	AT	116 632	AU 97 663	18 969
		Immobilisations en cours	AV		AW	
		Avances et acomptes	AX		AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
		Autres participations	CU	15	CV	15
		Créances rattachées à des participations	BB	417 470	BC	417 470
		Autres titres immobilisés	BD		BE	
		Prêts	BF		BG	
		Autres immobilisations financières*	BH	7 860	BI	7 860
		TOTAL (II)	BJ	639 491	BK 187 554	451 937
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
		En cours de production de biens	BN		BO	
		En cours de production de services	BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
		Marchandises	BT		BU	
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	371 150	BY	371 150
		Autres créances (3)	BZ	15 274	CA	15 274
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	280 000	CE	280 000
		Disponibilités	CF	52 262	CG	52 262
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	6 021	CI	6 021
		TOTAL (III)	CJ	724 706	CK	724 706
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
		Ecarts de conversion actif * (VI)	CN			
		TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1 364 197	1A 187 554	1 176 643

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes: CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Copyright Groupe ISA (2017) ISACOMPTA

cerfa N° 10938*19

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 - SD 2017

Désignation de l'entreprise : SARL AB GESTION — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 8 000)	DA	8 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	800
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	649 089
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	271 348
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	929 237
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	14 890
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	11 073
	Dettes fiscales et sociales	DY	221 360
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	84
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	247 406
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 176 643

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D	
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	237 728
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Copyright Groupe ISA (2017) ISACOMPTA

cerfa N° 10167*21 — Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts) — DGFiP N° 2052 - SD 2017

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : SARL AB GESTION — Néant ☐ *

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC	
	Production vendue biens *	FD		FE	FF	
	Production vendue services *	FG	1 477 287	FH	FI	1 477 287
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 477 287	FK	FL	1 477 287
	Production stockée *				FM	
	Production immobilisée *				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)				FP	29 591
	Autres Produits (1) (11)				FQ	33
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	1 506 911
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS	
	Variation de stock (marchandises) *				FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	197 843
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	15 309
	Salaires et traitements *				FY	695 044
	Charges sociales (10)				FZ	215 468
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *				GA	43 831
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions				GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)				GE	75
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	1 167 569
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	339 342
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	4 071
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	7
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	11 173
	Total des produits financiers (V)				GP	15 251
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	173
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
	Total des charges financières (VI)				GU	173
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	15 078
	3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	354 419

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Copyright Groupe ISA (2017) ISACOMPTA

cerfa N° 10947*19

DGFiP N° 2053 - SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Désignation de l'entreprise SARL AB GESTION — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 316
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	35 471
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	36 787
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	4 624
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	3 968
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	906
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	9 497
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	27 289
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	110 360
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 558 948
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 287 600
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	271 348

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	1 316
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	7 307
	- Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	522
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	4 070
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	3 500
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	29 591
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	70
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Amende	602	
Mécénat	3 500	
VCN immobilisations	3 958	
VCN immobilisations financières	10	
Dot Amort excep immob	906	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs
Régularisations tiers	522	1 316

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Copyright Groupe ISA (2017) ISACOMPTA

cerfa N° 10169*21
Formulaire obligatoire(article 53 A du Code general des impôts)

(5) **IMMOBILISATIONS**

DGFiP N° 2054 - SD 2017

Désignation de l'entreprise : SARL AB GESTION — Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

1 ER EXEMPLAIRE DESTINE À L'ADMINISTRATION

CADRE A — IMMOBILISATIONS

				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)	Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste (3)
INCORP	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8	D9
INCORP	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	18 887	KE	KF 2 806
CORPORELLES	Terrains		KG		KH	KI
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK	KL
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM	80 198	KN	KO
CORPORELLES	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des contructions *	Dont Composants M2	KP		KQ	KR
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3	KS		KT	KU
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	4 373	KW	KX
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *		KY	163 583	KZ	LA 5 916
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Materiel de bureau et mobilier informatique		LB	43 049	LC	LD 2 116
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	LJ
CORPORELLES	Avances et acomptes		LK		LL	LM
CORPORELLES		TOTAL III	LN	291 203	LO	LP 8 032
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T
FINANCIÈRES	Autres participations		8U	395 725	8V	8W 21 771
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		IP		IR	IS
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		IT	7 854	IU	IV 7
FINANCIÈRES		TOTAL IV	LQ	403 579	LR	LS 21 778
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	713 668	ØH	ØJ 32 615

CADRE B — IMMOBILISATIONS

				Diminutions : par virements de poste à poste (1)	Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (3)	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice (4)
INCORP	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ	DØ	D7
INCORP	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV 4 378	LW 17 315	IX
CORPORELLES	Terrains		IP		LX	LY	LZ
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre		IQ		MA	MB	MC
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui		IR		MD	ME 80 198	MF
CORPORELLES	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG	MH	MI
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	MK	ML
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales., agencts, aménagements divers		IU		MM	MN 4 373	MO
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport		IV		MP 92 875	MQ 76 624	MR
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS 9 530	MT 35 635	MU
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		IX		MV	MW	MX
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ	NA	NB
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC		ND	NE	NF
CORPORELLES		TOTAL III	IY		NG 102 404	NH 196 830	NI
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU	M7	ØW
FINANCIÈRES	Autres participations		IØ		ØX 10	ØY 417 486	ØZ
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		I1		2B	2C	2D
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	2F 7 860	2G
FINANCIÈRES		TOTAL IV	I3		NJ 10	NK 425 346	2H
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK 106 792	ØL 639 492	ØM

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Copyright Groupe ISA (2017) ISACOMPTA

cerfa

N° 10171*16

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFiP N° 2054 bis - SD 2017

Exercice N clos le 31/12/2016

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL AB GESTION

Néant [X] *

CADRE A

	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
			Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 **TOTAUX**						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032

EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Copyright Groupe ISA (2017) ISACOMPTA

cerfa N° 10172*21
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)

6 **AMORTISSEMENTS**

DGFiP N° 2055 - SD 2017

Désignation de l' entreprise SARL AB GESTION — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles — TOTAL II		PE	17 495	PF	2 076	PG	4 378	PH	15 193
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR	58 640	PS	16 058	PT		PU	74 698
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	4 373	QE		QF		QG	4 373
	Matériel de transport	QH	128 076	QI	23 177	QJ	89 456	QK	61 797
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	37 057	QM	3 425	QN	8 990	QO	31 493
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	228 146	QV	42 661	QW	98 446	QX	172 361
TOTAL GENERAL (I + II+ III)		ØN	245 641	ØP	44 736	ØQ	102 824	ØR	187 554

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres Immob. incorporelles TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions — Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions — Sur sol d' autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Constructions — Inst. gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles — Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Autres immobilisations corporelles — Mat.bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Autres immobilisations corporelles — Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL						NM						NO	
Total général (I + II + III+IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)	NY			Total général non ventilé (NW-NY)	NZ						

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L' ADMINISTRATION

Copyright Groupe ISA (2017) ISACOMPTA

cerfa N° 10949*19
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(7) **PROVISIONS INSCRITES AU BILAN**

DGFiP N° 2056 - SD 2017

Désignation de l' entreprise SARL AB GESTION — Néant [X] *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d' installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H		
	sur immobilisations - Titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5		
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X		
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD		
Dont dotations et reprises	- d'exploitation			UE		UF				
	- financières			UG		UH				
	- exceptionnelles			UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l' article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l' année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l' état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l' article 38 II de l' annexe III au CGI.

* Des explications concernent cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L' ADMINISTRATION

Copyright Groupe ISA (2017) ISACOMPTA

cerfa N° 10950*19 — Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L' EXERCICE*

DGFiP N° 2057 - SD 2017

Désignation de l' entreprise : SARL AB GESTION — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	417 470	UM		UN	417 470
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	7 860	UV		UW	7 860
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	371 150		371 150		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	12 485		12 485		
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	1 044		1 044		
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	1 744		1 744		
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR					
	Charges constatées d'avance	VS	6 021		6 021		
	TOTAUX	VT	817 775	VU	392 444	VV	425 331
RENVOIS (1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES

		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y				
Autres emprunts obligataires (1)	7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) — à 1 an maximum à l'origine	VG				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) — à plus d'1 an à l'origine	VH	14 890	5 212	9 678	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A				
Fournisseurs et comptes rattachés	8B	11 073	11 073		
Personnel et comptes rattachés	8C	57 048	57 048		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	81 563	81 563		
Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	8E				
Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VW	80 292	80 292		
Etat et autres collectivités publiques — Obligations cautionnées	VX				
Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	2 457	2 457		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J				
Groupe et associés (2)	VI				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	84	84		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *	Z2				
Produits constatés d'avance	8L				
TOTAUX	VY	247 406	VZ 237 728	9 678	
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	4 933	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Copyright Groupe ISA (2017) ISACOMPTA

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016 dont le total est de 1 176 643,49 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 271 348,32 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Ces comptes annuels ont été établis le 16/03/2017.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Les indemnités de carrière sont financées au moyen d'une assurance passée en charges. Un capital de 54013 € est présent dans ce contrat.

La société AB GESTION a opté pour le régime fiscal des Zones Franches Urbaines à compter du 01/11/2008.

Changement de méthode :
La société AB GESTION changera d'adresse à compter du 30/04/2017. Par conséquent, le plan d'amortissement des aménagements de constructions et des agencements a été modifié pour tenir compte de cet évènement. Cela se traduit par une augmentation des dotations aux amortissements.
La dotation aux amortissements de l'ancien plan aurait été de : 36 697 €.
La nouvelle dotation aux amortissements donne une somme de : 44 734 €.
Ceci entraîne une baisse de l'impôt sur les sociétés de : 2 679 €.

Evènements postérieurs à la clôture :
La société changera son siège social le 30 avril 2017 environ.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2016 ont été établis conformément au règlement de l'ANC N°2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	5.06 à 8.10 ans
- Installations techniques	5 ans
- Logiciels	1 à 3 ans ans
- Matériel de transport	3 à 4 ans ans
- Mat bureau et informatique	3 ans
- Mobilier	3 à 8 ans ans

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

01751 - SARL AB GESTION

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

CADRE A IMMOBILISATIONS			V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	Augmentations acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	**TOTAL**			
INCORPOR.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	**TOTAL**	18 887		2 806
CORPORELLES	Terrains				
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre			
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui	80 198		
CORPORELLES	Constructions	Inst. générales, agencts & aménagts construct.			
CORPORELLES	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
CORPORELLES	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers	4 373		
CORPORELLES	Autres immos corporelles	Matériel de transport	163 583		5 916
CORPORELLES	Autres immos corporelles	Matériel de bureau & mobilier informatique	43 049		2 116
CORPORELLES	Autres immos corporelles	Emballages récupérables & divers			
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours				
CORPORELLES	Avances et acomptes				
		TOTAL	291 203		8 032
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
FINANCIERES	Autres participations		395 725		21 771
FINANCIERES	Autres titres immobilisés				
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières		7 854		7
		TOTAL	403 579		21 778
		TOTAL GENERAL	713 668		32 615

CADRE B IMMOBILISATIONS			Diminutions par virt poste	Diminutions par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	**TOTAL**				
INCORPOR.	Autres postes d'immob. incorporelles	**TOTAL**		4 378	17 315	
CORPORELLES	Terrains					
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre				
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui			80 198	
CORPORELLES	Constructions	Inst. gal. agen. amé. cons				
CORPORELLES	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
CORPORELLES	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers			4 373	
CORPORELLES	Autres immos corporelles	Matériel de transport		92 875	76 624	
CORPORELLES	Autres immos corporelles	Mat. bureau, inform., mobilier		9 530	35 635	
CORPORELLES	Autres immos corporelles	Emb. récupérables & divers				
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours					
CORPORELLES	Avances et acomptes					
		TOTAL		102 404	196 830	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
FINANCIERES	Autres participations			10	417 486	
FINANCIERES	Autres titres immobilisés					
FINANCIERES	Prêts & autres immob. financières				7 860	
		TOTAL		10	425 346	
		TOTAL GENERAL		106 792	639 492	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

01751 - SARL AB GESTION

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

CADRE A **SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, dévelop.	**TOTAL**				
Autres immobilisations incorporelles	**TOTAL**	17 495	2 076	4 378	15 193
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui	58 640	16 058		74 698
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	4 373			4 373
	Matériel de transport	128 076	23 177	89 456	61 797
	Mat. bureau et informatiq., mob.	37 057	3 425	8 990	31 493
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	228 146	42 661	98 446	172 361
	TOTAL GENERAL	**245 641**	**44 736**	**102 824**	**187 554**

CADRE B **VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements	**TOTAL**							
A. Immob. incorpor.	**TOTAL**							
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
	TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

CADRE C	**Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices**	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

CRÉDIT-BAIL

01751 - SARL AB GESTION

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

CRÉDIT-BAIL

	Valeur d'origine	AMORTISSEMENTS Antérieurs	Dotations exercice	Valeur résiduelle
Autres immobs incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels et outillages				
Autres immobs corporelles	31 580	25 972	7 352	-1 744
Immobilisations en cours				
TOTAL	**31 580**	**25 972**	**7 352**	**-1 744**

	REDEVANCES PAYÉES Cumuls exercice antérieurs	Exercice	Total
Autres immobs. incorporelles			
Terrains			
Constructions			
Inst. matériels et outillages			
Autres immobs. corporelles	19 008	7 307	26 315
Immobilisations en cours			
TOTAL	**19 008**	**7 307**	**26 315**

	VALEUR RESTANT À PAYER à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total	VALEUR RÉSIDUELLE à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total
Autres immobs. incorpor.								
Terrains								
Constructions								
Inst. matériels, outillages								
Autres immobs. corpor.	4 308	1 396		5 704				
Immobilisations en cours								
TOTAL	**4 308**	**1 396**		**5 704**				

ACTIF CIRCULANT

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	417 470		417 470
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	7 860		7 860
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	371 150	371 150	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 485	12 485	
	Etat & autres coll. publiques : Impôts sur les bénéfices	1 044	1 044	
	Etat & autres coll. publiques : Taxe sur la valeur ajoutée	1 744	1 744	
	Etat & autres coll. publiques : Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Etat & autres coll. publiques : Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)			
	Charges constatées d'avance	6 021	6 021	
	TOTAUX	**817 775**	**392 444**	**425 331**

Renvois (1) Montant des
- Créances représentatives de titres prêtés
- Prêts accordés en cours d'exercice
- Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

01751 - SARL AB GESTION

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	6 021
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	**6 021**

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	227 631
Autres créances	12 485
Disponibilités	2 154
TOTAL	**242 269**

CAPITAUX PROPRES

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	800,00	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	800,00	10,00

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

01751 - SARL AB GESTION

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	232
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 638
Dettes fiscales et sociales	91 290
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**94 160**

CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous-compte 64.

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2016, le CICE s'élève à 6 751 €.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (art. 244 quater C du CGI).

La SARL AB GESTION a acquis 8031 € HT d'immobilisations corporelles.

L'entreprise ne peut utiliser le CICE pour :
- financer une hausse de la part des bénéfices distribués
- augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction.

ENGAGEMENTS

01751 - SARL AB GESTION

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails	5 704					5 704
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)	**5 704**					**5 704**

	Autres	Dirigeants	Provisions	Montant
Engagements en matière de pensions				
TOTAL	**5 704**			**5 704**

ENGAGEMENTS REÇUS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
TOTAL						

AB GESTION
Société à responsabilité limitée au capital de 8 000 euros
Siège social : 4 Rue Colomies - 31100 TOULOUSE
RCS : TOULOUSE 433 486 230 (N° de gestion: 2000 B 2191)

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 JUIN 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élevant à 271 348 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	271 348 euros
Au compte « autres réserves » Qui s'élève ainsi 655 988 euros	6 899 euros
Solde	264 449 euros
Augmenté d'un prélèvement sur les réserves antérieures Qui s'élève ainsi à 649 237 euros	6 751 euros
Total	271 200 euros

A titre de dividendes aux associés, soit 339 euros par part

Les modalités de mise en paiement du dividende seront fixées par la gérance.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 271 200 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Assemblée Générale prend acte qu'il a été rappelé aux associés que :
- les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et qu'ils font l'objet, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable,
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la

responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :
- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2015 :
Néant

Exercice clos le 31 décembre 2014 :
600 800,00 euros, soit 751,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 600 800,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2013 :
65 000,00 euros, soit 81,25 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 65 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 juin 2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.
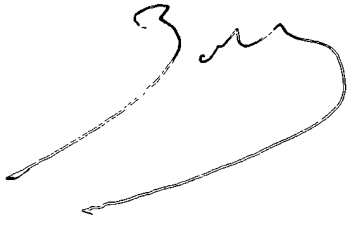
Certifié conforme
La Gérance